École élémentaire Le Lac

rue des quatre vents 78960 Voisins le Bretonneux

tél: 01 30 44 24 66

courriel: 0781701a@ac-versailles.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 7 novembre 2023

École élémentaire du Lac - Voisins le Bretonneux

Étaient présents :

Enseignantes: Mmes d'Erfurth, Gurgula, Cluzel, Coquart (directrice).

Parents élus: Mmes Gonzalez (titulaire), Renard (titulaire), Enault (titulaire), Francilette (suppléante)

Mairie (arrivée à 18h) : Mmes Greenep (Adjointe petite enfance et éducation), Maysounabe (secteur scolaire),

et Mr Gatinel (service police municipale).

Excusés:

Mme MOYSAN (len de Vélizy Villacoublay), Sévely (titulaire), Julou (suppléante), Van Kesteren (suppléante), Ranohavimparany (suppléante);

Mme Gonzalez est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal, rédigé par la directrice, sera validé par les parents d'élèves avant diffusion. Le PV sera affiché devant l'école et mis en ligne sur le site de l'école après validation.

Concernant l'école:

Les dates des conseils d'école suivants : 30 janvier et 4 juin de 17h à 19h.

- 1. <u>Compétences du conseil d'école et résultats des élections.</u>
 - Une seule liste : les 8 candidates sont élues, 4 titulaires et 4 suppléantes
 - 75,33 % de participation (150 inscrits, 113 votants, 17 blancs ou nuls soit 96 suffrages exprimés)

Voilà l'adresse mail des parents d'élèves élus : rpe.elementairelelac@gmail.com

Nous remercions les parents d'élèves élus pour le message qu'ils ont envoyé aux parents d'élèves en ce qui concerne la covid.

- 2. <u>Lecture, modifications éventuelles et approbation du règlement intérieur de l'école.</u>
- Suite au décret du 16 aout 2023 (Art. R. 411-11-1), relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, il nous est demandé de rajouter les articles suivant :
 - Dans tenue et comportement, à la place de l'article : « Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique ou morale. »
 - À ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école et dans le cadre du protocole pHARe, le pôle ressources peut s'entretenir avec un ou plusieurs élèves. »

Nous remplaçons par :« Art. L. 111-6. Du Code de l'éducation— Aucun élève... ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire... ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal. »

Le programme pHARe met en œuvre l'ensemble des mesures visant à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et de traitement des situations (Loi n°2022-299 du 2 mars 2022).

L'équipe enseignante organise, dans chaque école 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous

les élèves du CP au CM2, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.

Lorsqu'une situation d'intimidation ou de harcèlement survient, le directeur d'école informe l'Inspecteur de l'éducation national qui mobilise son équipe ressource <u>pHARe</u> chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge de ces situations. (<u>Annexe obligatoire</u> : <u>protocole de circonscription en attendant le protocole</u> nationale ou plan de prévention)

«Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école. (Art R 411-11-1)

- « L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.
- « Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au deuxième alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de cette procédure.

Point 6 : Les sucreries (y compris chewing-gum), les gâteaux n'ont pas leur place à l'école. Seul l'enseignant peut les autoriser lors de circonstances exceptionnelles. En raison de la situation de Covid, aucun produit alimentaire ne peut être introduit dans l'école par les familles.

<u>Est retiré</u> : En raison de la situation de Covid, aucun produit alimentaire ne peut être introduit dans l'école par les familles.

Après modifications apportées. Adopté à l'unanimité.

Il sera transmis aux familles par mail, affiché sur le panneau extérieur de l'école et sera mis sur le site de l'école.

3. Effectifs et organisation pédagogique de l'école. (classes, décloisonnements).

94 élèves à la rentrée

91 à ce jour répartis en : CP/CE1 : 20 + 4

CE2:21 CM1:23

CE1/CM2:13+10

Regroupement des CE2, CM1 et CM2 en chorale le lundi après-midi de 14h à 15h.

Regroupement des CE1 en sport avec Mme Coquart le lundi après-midi de 14h à 15h.

Regroupement des GS, CP et CE1 en chorale le vendredi après-midi de 14h à 15h.

Regroupement des CM1 et CM2 en géographie avec Mme Coquart le vendredi après-midi de 14h à 15h.

Rencontre parents-enseignants CP, CE1 et CM1 pour les résultats des évaluations nationales en cours.

$\frac{\text{\'e}valuations nationales: positionnement par rapport \`a la circonscription}{\text{Pour les CP en Français:}}$

	Résultat école	Résultat circonscription
Comprendre des textes à l'oral	5% d'élèves identifiés à besoins	4% d'élèves identifiés à besoins
	/	6% d'élèves fragiles
Comprendre des phrases à l'oral	5% d'élèves identifiés à besoins	2% d'élèves identifiés à besoins
	/	8% d'élèves fragiles
Comprendre des mots à l'oral	5% d'élèves identifiés à besoins	5% d'élèves identifiés à besoins
	10% d'élèves fragiles	18% d'élèves fragiles
Manipuler des syllabes	5% d'élèves identifiés à besoins	5% d'élèves identifiés à besoins
	10% d'élèves fragiles	6% d'élèves fragiles
Manipuler des phonèmes	0% d'élèves identifiés à besoins	2% d'élèves identifiés à besoins
	10% d'élèves fragiles	10% d'élèves fragiles
Connaître le nom des lettres et le son	20% d'élèves identifiés à besoins	4% d'élèves identifiés à besoins
qu'elles produisent	5% d'élèves fragiles	11% d'élèves fragiles
Reconnaître les différentes écritures	15% d'élèves identifiés à besoins	10% d'élèves identifiés à besoins
d'une lettre	45% d'élèves fragiles	20% d'élèves fragiles

Pour les CP en Mathématiques :

	Résultat école	Résultat circonscription
Résoudre des problèmes	5% d'élèves identifiés à besoins	6% d'élèves identifiés à besoins
	20% d'élèves fragiles	17% d'élèves fragiles
Reproduire un assemblage	5% d'élèves identifiés à besoins	3% d'élèves identifiés à besoins
	/	8% d'élèves fragiles
Quantifier des collections	5% d'élèves identifiés à besoins	4% d'élèves identifiés à besoins
	30% d'élèves fragiles	10% d'élèves fragiles
Placer un nombre sur une ligne graduée	5% d'élèves identifiés à besoins	14% d'élèves identifiés à besoins
	15% d'élèves fragiles	7% d'élèves fragiles
Lire des nombres entiers	15% d'élèves identifiés à besoins	2% d'élèves identifiés à besoins
	/	4% d'élèves fragiles
Écrire des nombres entiers	5% d'élèves identifiés à besoins	2% d'élèves identifiés à besoins
	25% d'élèves fragiles	8% d'élèves fragiles
Comparer des nombres	10% d'élèves identifiés à besoins	7% d'élèves identifiés à besoins
	20% d'élèves fragiles	10% d'élèves fragiles

[→] Les résultats sont conformes à ce qui était annoncé par l'enseignante de grande section.

Pour les CE1 en Français :

	Résultat école	Résultat circonscription
Comprendre un texte lu seul(e)	5% d'élèves identifiés à besoins	2% d'élèves identifiés à besoins
	11% d'élèves fragiles	6% d'élèves fragiles
Comprendre des phrases lues seul (e)	16% d'élèves identifiés à besoins	3% d'élèves identifiés à besoins
	5% d'élèves fragiles	6% d'élèves fragiles
Lire à voix haute un texte	/	3% d'élèves identifiés à besoins
	21% d'élèves fragiles	15% d'élèves fragiles
Lire à voix haute des mots	/	4% d'élèves identifiés à besoins
	16% d'élèves fragiles	12% d'élèves fragiles
Comprendre des phrases à l'oral	/	1% d'élèves identifiés à besoins
	5% d'élèves fragiles	11% d'élèves fragiles
Comprendre des mots à l'oral	/	2% d'élèves identifiés à besoins
	16% d'élèves fragiles	13% d'élèves fragiles
Écrire des mots	5% d'élèves identifiés à besoins	7% d'élèves identifiés à besoins
	32% d'élèves fragiles	11% d'élèves fragiles
Écrire des syllabes	/	3% d'élèves identifiés à besoins
	/	4% d'élèves fragiles

[→] Les difficultés de lecture sont liées avant tout au fait que les enfants n'ont pas lu pendant les vacances et que comme les évaluations arrivent très vite après la rentrée, cela se voit sur les résultats.

Pour les CE1 en Mathématiques :

	Résultat école	Résultat circonscription
Reproduire un assemblage	/	2% d'élèves identifiés à besoins
	16% d'élèves fragiles	9% d'élèves fragiles
Placer un nombre sur une ligne graduée	16% d'élèves identifiés à besoins	12% d'élèves identifiés à besoins
	32% d'élèves fragiles	14% d'élèves fragiles
Soustraire	16% d'élèves identifiés à besoins	11% d'élèves identifiés à besoins
	11% d'élèves fragiles	14% d'élèves fragiles
Additionner	5% d'élèves identifiés à besoins	9% d'élèves identifiés à besoins
	11% d'élèves fragiles	12% d'élèves fragiles
Calculer mentalement	11% d'élèves identifiés à besoins	4% d'élèves identifiés à besoins
	21% d'élèves fragiles	13% d'élèves fragiles
Résoudre des problèmes	26% d'élèves identifiés à besoins	9% d'élèves identifiés à besoins
	26% d'élèves fragiles	28% d'élèves fragiles
Écrire des nombres entiers	5% d'élèves identifiés à besoins	5% d'élèves identifiés à besoins
	5% d'élèves fragiles	9% d'élèves fragiles
Lire des nombres entiers	/	3% d'élèves identifiés à besoins
	5% d'élèves fragiles	11% d'élèves fragiles

Pour les CM1 en Français :

	Résultat école	Résultat circonscription
Lire à voix haute un texte	22% d'élèves identifiés à besoins	12% d'élèves identifiés à besoins
	17% d'élèves fragiles	10% d'élèves fragiles
Comprendre un texte lu seul (e) (lecture	/	3% d'élèves identifiés à besoins
silencieuse)	19% d'élèves fragiles	17% d'élèves fragiles
Comprendre des textes lus à l'oral (lus par	/	2% d'élèves identifiés à besoins
l'enseignante)	4% d'élèves fragiles	6% d'élèves fragiles
Savoir trouver des mots de la même famille	/	5% d'élèves identifiés à besoins
	9% d'élèves fragiles	9% d'élèves fragiles
Savoir trouver des synonymes	/	4% d'élèves identifiés à besoins
	9% d'élèves fragiles	19% d'élèves fragiles
Reconnaître les principaux constituants de la	9% d'élèves identifiés à besoins	14% d'élèves identifiés à besoins
phrase	13% d'élèves fragiles	12% d'élèves fragiles
Utiliser des marques d'accord pour les noms	13% d'élèves identifiés à besoins	7% d'élèves identifiés à besoins
et adjectifs	39% d'élèves fragiles	17% d'élèves fragiles
Identifier la relation sujet-verbe	13% d'élèves identifiés à besoins	7% d'élèves identifiés à besoins
	26% d'élèves fragiles	22% d'élèves fragiles
Écrire des mots (dictés)	9% d'élèves identifiés à besoins	6% d'élèves identifiés à besoins
	22% d'élèves fragiles	19% d'élèves fragiles

- → La fluidité de lecture est primordiale, un élève ayant moins de 89 mots par minute est considéré comme fragile car ne pouvant pas atteindre une bonne compréhension de lecture. 39% des enfants de la classe sont considérés comme fragile ou à besoin. La fluence de lecture est un travail journalier.
- → La reconnaissance des principaux constituants de la phrase est primordial pour pouvoir appliquer les marques d'accord et nous avons 52% d'enfants fragiles ou à besoins. Nous travaillerons plus intensément cela.

Pour les CM1 en Mathématiques :

	Résultat école	Résultat circonscription
Résoudre des problèmes	13% d'élèves identifiés à besoins	5% d'élèves identifiés à besoins
	52% d'élèves fragiles	20% d'élèves fragiles
Mémoriser des procédures	22% d'élèves identifiés à besoins	12% d'élèves identifiés à besoins
	30% d'élèves fragiles	28% d'élèves fragiles
Mémoriser des faits numériques	43% d'élèves identifiés à besoins	22% d'élèves identifiés à besoins
	29% d'élèves fragiles	28% d'élèves fragiles
Multiplication	22% d'élèves identifiés à besoins	30% d'élèves identifiés à besoins
	26% d'élèves fragiles	40% d'élèves fragiles
Soustraction	5% d'élèves identifiés à besoins	6% d'élèves identifiés à besoins
	10% d'élèves fragiles	8% d'élèves fragiles
Addition		1% d'élèves identifiés à besoins

	5% d'élèves fragiles	3% d'élèves fragiles	
Poser et calculer	22% d'élèves identifiés à besoins	10% d'élèves identifiés à besoins	
	13% d'élèves fragiles	23% d'élèves fragiles	
Placer un nombre sur une ligne graduée	4% d'élèves identifiés à besoins	6% d'élèves identifiés à besoins	
	17% d'élèves fragiles	10% d'élèves fragiles	
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	9% d'élèves identifiés à besoins	3% d'élèves identifiés à besoins	
	/	6% d'élèves fragiles	

- → La résolution de problème nous montre que 65% des enfants sont fragiles ou à besoin, cela passe bien sûr par un renforcement du travail sur les problèmes mais également par une meilleure compréhension des consignes donc par une meilleure compréhension en lecture.
- → La mémorisation des procédures est le calcul rapide avec le mémorisation des procédures de calcul rapide, 52% des enfants sont fragiles ou à besoins.
- → La mémorisation des faits numériques est la connaissance des tables de multiplication et 72% des enfants de la classe sont en difficulté, cela explique également la difficulté dans les multiplications.

À l'issue des évaluations, la réunion de rentrée de CM1 s'est tenue et 50% des parents étaient présents.

Rappel pour les LSU (livret scolaire unique): Les CP/ CE1 auront 3 livrets scolaires dans l'année les 10 décembre, 6 avril et 3 juillet. Les autres classes sont sur deux livrets à l'année, le 4 février et le 3 juillet. Vous serez amenés à consulter les LSU sur le site educonnect, ces livrets sont à conserver par les parents. Une petite nouveauté : lorsque les parents utilisent educonect, ils pourront consulter et télécharger les bilans durant toute la scolarité obligatoire. Si vous avez perdu les codes, il faudra les demander par mail à la directrice.

4. Rased.

Les coordonnées du Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés (RASED) sont disponibles à l'école, auprès des enseignantes.

Mme MERIADEC Annabel, enseignante spécialisée intervient au CP et au CE1. Mme Cléro, psychologue scolaire intervient à la demande des enseignantes et/ou des familles, sur tous les niveaux.

Une concertation en début d'année avec les enseignantes, et la psychologue scolaire Mme Cléro a eu lieu le mardi 17 octobre pour envisager de l'aide : RASED, aides extérieures, aide au montage de dossiers... 6 enfants de CP et 3 enfants de CE1 sont concernés.

Il y a eu une information faite aux familles concernées.

La psychologue ne fait pas de suivi particulier des élèves, elle ne peut rencontrer les enfants sans l'accord de la famille. Elle peut être amenée à rencontrer des enfants après avoir été sollicitée par les enseignantes ou la famille.

Dans l'école nous avons également deux AESH (Caroline BENOIST et Isabelle TAPIA) qui sont auprès des enfants ayant besoin d'une aide supplémentaire et qui ont un suivi en PPS (programme personnalisé de scolarisation).

5. <u>Bilan financier de la coopérative scolaire de l'année 2022/2023</u> OCCE

Le solde au 31/08/2022 :	6 113, 82 €		
Entrées		Sorties	
		Frais de compte	72,21 €
Produit des activités	19 515,00 €	Charges des	27 542,50 €
éducatives		activités éducatives	
Vente de produits pour	638,40 €	Achats de produits	55,20 €
cession (photos)		pour cessions	
Subvention Mairie	4 749,30 €	Assurances	213,12 €
		Cotisations OCCE	
Participation des	1 488,30 €	Charges	260,00 €
familles		exceptionnelles	
Produit exceptionnel	150,20 €	Achat de biens	€
		durables	
Total	26 540,90 €	Total	28 143,03 €
Bilan (+/-) : +1 602,13 €			
Le solde au 31/08/2023 : 4 511,69 €			

La Mairie a versé 1136 € pour les activités éducatives.

Nous avons reçu une subvention de 3 373,30 € pour les trois classes qui ont fait un projet classe découverte. Nous avons également reçu des aides du CCAS pour les familles qui en avaient fait la demande. Nous attendons un dernier versement du CCAS qui s'est trompé en nous versant par erreur une aide pour un enfant d'une autre école. Il nous a été dit dans un premier temps de garder cette somme pour un autre élève qui devait recevoir l'aide mais somme que nous devons donc rendre puisque pas attribuée au bon élève en réalité. Le CCAS ne nous ayant pas encore à ce jour versé la somme pour l'élève en question.

<u>Usep</u>

Le solde au 31/08/2022 : 1386,93 €			
Entrées		Sorties	
Vente chocolats Noël	1572,58€	Frais de tenue de	77,40€
		compte	
Vente fleurs Pâques	452,37€	Licences	560,50€
Remboursement	638,00€	Déplacements car	891,00€
déplacements car Usep			
78			
Subvention Mairie	250,00€	Table de tennis de	220,00€
		table	
Subvention	258,00€		
département			
Don Asmodée	2476,03€	Distribution jeux aux	2476,03€
		élèves	
Total	5646,98€	Total	4224,93€
Bilan (+/-) : +1422,05€			
Le solde au 31/08/2023 : 2808,98€			

Les dons libres sont acceptés pour l'Usep.

La vente de chocolats servira à financer les licences et les déplacements en car. Un grand merci à l'entreprise Asmodée pour les dons de jeux pour notre fête d'école.

6. Sorties, actions pédagogiques et culturelles

- Le concert pédagogique a eu lieu le Jeudi 14 septembre après-midi
- Sorties Hamadryade:
 - Les CP/CE1 et CE2 : le 9 octobre et 2 autres dates à venir le 1^{er} mars et le 5 avril
- Usep
 - o Randonnée port Royal le lundi 25 septembre
 - Rencontres de secteur : jeux d'Antan le 19 octobre annulée pour cause de vigipirate attentat mais une rencontre maternelle organisée par les CM1 a eu lieu le matin à l'école ainsi qu'une rencontre CP, CE1, CE2 et CM2 l'après-midi.
- Distribution aux élèves de CM2 du passeport jeune citoyen mardi 17 octobre.
- Le photographe est venu mardi 7 novembre.

Les sorties à venir seront bien sûr analysées par rapport au protocole vigilance attentat, à ce jour, nous ne pouvons pas vous dire si certaines seront annulées :

- Projet école et cinéma pour les CE1/CM2 (les CE1 : 23 novembre, 2 février, 20 juin et CM2 : 21 décembre, 1^{er} février, 14 mars).
- Sortie cirque pour toute l'école le vendredi 15 décembre
- Classe de découverte les 29 et 30 avril pour les CE1 à l'île de loisirs
- Classe de découverte du 27 au 30 mai pour les CE2 et CM1 à Guedelon
- Sortie kayak pour les CM1 à l'île de loisirs le 11 juin
- Rencontres Usep :
 - o handi Usep le 14 décembre après-midi
 - o jeux de raquettes le 29 janvier au matin pour CM1 et CM2 et jeudi 1^{er} février au matin pour CP, CE1 et CE2
 - o course du cœur
 - o athlétisme 10 ou 13 juin.

7. Piscine, gymnase : créneaux, transport

Piscine: les CE1/CM2 et CM1 s'y rendent sur cette première période le mardi matin. Un nouveau protocole a été mis en place et les enfants doivent se déchausser (chaussures et chaussettes) dans le hall de la piscine. Cela nous questionne quant à l'hygiène sachant que les personnes extérieures à l'école se déchaussent eux à l'entrée des vestiaires. Nous marchons donc pieds nus là où les autres usagers marchent avec leurs chaussures extérieures. L'accueil général questionne également. En effet, l'organisation de l'entrée et sortie de la piscine actuellement proposée, ne facilite pas la mise en œuvre des règles imposées aux écoles en ce qui concerne Vigipirate.

Gymnase, avec un éducateur sportif tous les 15 jours les jeudis matin.

Sur cette première période, les CP/ CE2 et les CE1/CM2 font badminton, les CE2 et CM1 font tennis de table. Pour la sécurité des enfants lors de la traversée de la CD36, nous avons demandé un second bip à la ville. La traversée actuellement est dangereuse et nous avons fait la demande à la ville d'un agent de la police municipale pour la sécurité des enfants. La ville nous a répondu négativement par manque d'agents. Les travaux ne sont toujours pas terminés, nous espérons que le réglage des feux nous permettra de traverser en toute sécurité à la fin des travaux.

8. Exercices de sécurité

Un exercice incendie a été fait le 19 septembre, tout s'est très bien passé.

Nous sommes repassés en plan vigipirate « urgence attentat » depuis le 13 octobre au soir donc une grande vigilance doit être apportée sur la sécurité des écoles.

PPMS: Exercice type intrusion, il y aura un exercice dans la semaine du 11 au 15 décembre.

De nouveaux registres sont mis en place dans les écoles : le registre de santé et sécurité au travail pour le

personnel et les usagers ainsi que le registre de signalement d'un danger grave imminent.

9. Crédits investissement

Ce que nous avons proposé à l'investissement 2024 pour un montant de 209 € :

Un récupérateur d'eau de pluie.

À l'investissement 2023, nous avons eu un meuble de bibliothèque avec ses deux bacs de rangements pour la classe de CP pour 251€

Questions des parents:

• La mairie prévoit-t-elle des aménagements pour sécuriser les abords des écoles face aux comportements et la vitesse liée aux deux roues (vélo et trottinette) ? La présence de la police municipale (1 fois l'année dernière) n'a pas suffit et les travaux environnant semblent accentuer le passage des collégiens déjà fort présents les années passées.

<u>Réponse de la ville</u>: Une installation de barrières supplémentaires et une nouvelle signalisation rendant la voie piétonne semblent nécessaire, le travail effectué auprès des collégiens l'an dernier n'a servi à rien.

- Quand les différents travaux du carrefour sont-ils censé terminer? Une signalisation est-elle prévue au niveau du carrefour (désormais les voitures tournent en même temps que les piétons traversent)?
 Réponse de la ville: La fin des travaux est prévue fin novembre et un réglage des feux est prévu. Un second Bip facilitant la traversée complète en une fois, a été confié à l'équipe enseignante.
 - Et ceux de la passerelle ? Serait-il possible d'ajouter de la visibilité, cela devient dangereux car les plaques sécurisant le chantier empêchent de voir voiture et vélo qui arriveraient qu'importe le sens de passage.

Réponse de la ville : Le chantier sera terminé fin novembre. Aucun aménagement n'est prévu d'ici là. La mairie appelle à la prudence de chacun.

• Depuis la fermeture de nombreuses places de stationnement liées à la vente des templettes, le stationnement aux abords de l'école semble se complexifier. Des travaux sont-ils prévus avec l'arrivée du quartier de la remise ?

<u>Réponse de la ville :</u> Une zone bleue a été actée de 7h à 9h30 pour 13 places devant le CLAÉ afin que les parents puissent se garer et déposer leurs enfants.

• Le plan Vigipirate a été renforcé, les aménagements mis en place à l'école initialement ne devraient-il pas être vérifiés notamment à l'arrière de la cour ?

Réponse de la ville : Les brises vues installés autrefois ne sont plus les consignes actuelles.

Fin du conseil à 19h36

La présidente du conseil d'école

Mme Coquart

La secrétaire de séance Mme Gonzalez

